

A ppartenances •



Formation continue des interprètes communautaires **Module 5**

Interprétariat dans le domaine de la santé psychique

Objectifs

Les interprètes communautaires qui ont suivi ce module de formation:

- Sont en mesure d'interpréter en restituant avec autant de fidélité que possible les différentes dimensions de la conversation psychothérapeutique (émotions, représentations, idées, intentions, etc.)
- Savent reconnaître les implications que leurs actions et réactions peuvent avoir sur eux-mêmes et sur les autres protagonistes.
- Sont capables de mieux gérer leurs émotions en situation d'entretien et en dehors, ainsi que de prendre soin de leur propre santé mentale.

Public et prérequis

- **Interprètes communautaires** avec certificat suisse INTERPRET, engagé-e-s par un service d'interprétariat communautaire romand, disposant d'expériences en psychothérapie et ayant des compétences en langue française de niveau C1 (les compétences ne doivent pas forcément se baser sur des attestations formelles). Le nombre de participant-e-s est limité à 20.
- **Thérapeutes dans le domaine de la santé psychique** expérimenté-e-s dans la collaboration avec des interprètes pour **le séminaire des 15 et 16 octobre 2021**.

Méthode

Exposés, jeux de rôle, supervisions, analyse de vidéo, étude de cas, travail de glossaire.

Informations pratiques

Du 2 septembre au 27 novembre 2021

2, 3, 4, 24 et 25 septembre,
8 et 9 octobre et 27 novembre
2021
(6 journées et 2 demi-journées)

Entretiens finaux
du 1 au 2 décembre 2021

Lieu

Appartenances
Rue des Terreaux 10, 3^e étage
1003 Lausanne

Renseignements

Appartenances
Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch

Contenu

• Cours 1

Interpréter auprès de personnes en souffrance psychique

Notions de santé mentale et de classifications psychopathologiques, traumatismes, précarités, exclusions et santé mentale.

• Cours 2

Disposer d'une vue d'ensemble des références principales des thérapeutes

Principales théories et modèles en psychothérapie, y compris notions d'ethnopsychiatrie, plan thérapeutique, entretiens de diagnostic et d'évaluation; notions d'alliance thérapeutique, cultures et psychiatries.

• Cours 3

Interpréter en psychothérapie et en psychiatrie

Techniques d'interprétariat, exercices, impact émotionnel, protection de sa propre santé mentale.

• Cours 4

Séminaire en commun interprètes et thérapeutes du domaine de la santé psychique

Dialogues en santé mentale: regards croisés sur le rôle de l'interprète.

Intervenant-e-s

• Module

Psychothérapeutes de la Consultation Psychothérapeutique pour Migrant-e-s (CPM) d'Appartenances et d'autres institutions psychiatriques vaudoises, interprètes communautaires, sociolinguiste.

• Séminaire – Cours 4

Anne Délizée, Faculté de Traduction et d'interprétation, Université de Mons, Belgique, co-auteur de l'article *L'interprète-kaléidoscope ou le questionnement identitaire de l'interprète en santé mentale* (2016).

Reconnaissance de la formation

- Ce module comprend 33.5 heures de cours, 6 heures de supervision et 28 heures de travail personnel, soit au total 67.5 heures de formation.
- Attestation de participation de l'association Appartenances délivrée à toute personne ayant suivi le module (ou le séminaire).
- Attestation de validation de l'association Appartenances délivrée à tout-e participant-e ayant assisté à au moins 90% des cours et dont les travaux ont été validés (rédaction d'une étude de cas et d'un glossaire).
- Ce module correspond au Module 5 du système de qualification suisse des interprètes communautaires et est reconnu pour l'obtention du brevet fédéral.

Prix

Module

Fr. 1600.–

Des subventions cantonales peuvent donner lieu à des tarifs préférentiels. Renseignements auprès de votre service d'interprétariat communautaire.

Séminaire

Pour les thérapeutes dans le domaine de la santé psychique: Fr. 270.–

Délais d'inscription

Interprètes

Inscription au module jusqu'au 8 juillet 2021

Thérapeutes

Inscription au séminaire jusqu'au 10 septembre 2021

Inscription

Appartenances

Interprétariat communautaire
Vanessa Raselli
Rue des Terreaux 10
1003 Lausanne
Tél. direct 021 341 12 53
v.raselli@appartenances.ch